UNSS
Union Nationale du Sport Scolaire

FICHE SPORT 23|24

BEACH-VOLLEY

Membres de la Commission mixte nationale

Directeur national adjoint de l'UNSS en charge de l'activité :

- Victor POULAIN

Délégués techniques :

- Raphaël LEDOUX
- Olivier BARTHELEMY

Membres FFVolley :

- Michelle AKILIAN
- Olivier SETRUK
- Bertrand LEYS
- Alain CORNICARD

Membres UNSS :

- Xavier PIBOTEAU
- Gildas THANGUY
- Brigitte LE GODEC
- Cathy SALIS
- David CARRIERE

Sommaire de la Fiche Sport

Dispositions générales à toutes les activités 3
Dispositions particulières au Beach-Volley 3
Championnat de France UNSS de Beach-Volley 4
Catégorie Open Lycées Filles et Open Lycées Garçons 4
Divers 5
Jeunes Officiels 7
Annexe 1 8
Annexe 2 8
Annexe 3 8

Dispositions générales à toutes les activités

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales » mise en ligne sur OPUSS.

Dispositions particulières au Beach-Volley

Non autorisées en Championnat Open beachvolley :

Les équipes comportant au moins **un élève** **inscrit** en Pôle France ou Pôle espoir Beachvolley ;

Les équipes comportant un élève inscrit et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports 2023 puis remplacée par celle de 2024 dès parution (Élite, Senior, Relève / Jeune, Reconversion, Espoir, Collectifs nationaux / Partenaires). Liste disponible sur OPUSS avec le mot clef : « Liste Haut Niveau ».

Championnat de France UNSS de Beach-Volley
Catégorie Open Lycées Filles et Open Lycées Garçons

Le terme Open définit un championnat unique ouvert aux équipes établissement et aux équipes excellence.

COMPOSITION DES ÉQUIPES	3 compétiteurs maximum pour chaque phase de compétition et sur l'ensemble du championnat. Lycées Garçons avec M1, M2, C1, C2, J1. Lycées Filles avec M1, M2, C1,C2, J1 ;	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifié. Certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.	
JEUNE COACH JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer. Pour plus de précisions concernant le rôle du Jeune Coach – Jeune Capitaine en Beach-Volley, se référer à la partie « Jeunes Officiels » de cette fiche sport, au règlement de l'activité ainsi qu'au livret Jeune Coach – Jeune Capitaine.	
TYPE DE JEU	à 2	
NOMBRE DE JOUEURS SUR LE TERRAIN	2	
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	3 maximum	
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	3 maximum	
NOMBRE DE SETS	2 sets gagnats de 21 points (2 points d'écart)	
BALLONS	Ballons homologués Beach Volley par la FFVolley	
MIXITE	Pas de mixité	
	LYCÉES GARÇONS	**LYCÉES FILLES**
HAUTEUR DES FILETS	G : 2,43 m	F : 2,24 m
TAILLE DES TERRAINS	8 m x 16 m	
REGLEMENT	Voir règlement UNSS Beach Volley	
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS numéroté **(de 1 à 3**) devant et derrière obligatoire (maillot de club interdit Cf. Règlement fédéral). Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement fédéral.	
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, Finale	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique	
NOMBRE D'ÉQUIPES	**12**	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Open 2024 Lycées garçons ; Champion de France UNSS Open 2024 Lycées filles.	

Divers

Modalités de qualification des 12 équipes :

Inter-académies				Nombre d'équipes qualifiées
IA1	Amiens	Lille		**1**
IA2	Créteil	Paris	Versailles	**1**
IA3	Caen	Rennes	Rouen	**1**
IA4	Nancy-Metz	Reims	Strasbourg	**1**
IA5	Besançon	Dijon		**1**
IA6	Nantes	Orléans-Tours		**1**
IA7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	**1**
IA8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	**1**
IA9	Montpellier	Toulouse		**1**
IA10	Aix-Marseille	Corse	Nice	**1**
			Total :	**10**

+ 11ème place :

- Si 0 équipe ultramarine — 1 équipe de l'académie vainqueur l'année précédente ;
- Si 1 équipe ultramarine — Qualifiée ;
- Si 2 équipes ultramarines — Se référera au règlement fédéral.

+ 12ème place :

- Académie organisatrice.

Composition des poules :

Les 12 équipes sont placées par tirage au sort dans le tableau suivant (on veillera à ce que deux équipes de la même inter-académie ne se rencontrent pas dans ce premier tour de poule). Le placement des équipes est réalisé par rapport aux résultats du Championnat de France 2023 :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du champion	IA du 3ème	IA du 2ème	IA du 4ème
IA du 8ème	IA du 7ème	IA du 6ème	IA du 5ème
IA du 9ème	IA du 10ème	Ultramarin ou académie vainqueur	Académie organisatrice

Points attribués et gestion des égalités :

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats.

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait = match gagné 2 sets à 0 (21-0).

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre en compte le quotient général entre les sets marqués et ceux concédés ;
2. Si une égalité persiste, prendre en compte du quotient général entre les points marqués et ceux concédés ;
3. Prendre l'équipe qui possède un Jeune Coach non compétiteur ;
4. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité ;
5. Si une égalité persiste, prendre en compte le quotient particulier entre les sets marqués et ceux concédés, puis prendre en compte le quotient particulier entre les points marqués et ceux concédés ;
6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

Points de pénalité :

1 carton rouge	= 2 points
Carton jaune et rouge ensemble (expulsion du set)	= 3 points
Carton jaune et rouge dans deux mains distinctes (disqualification du match)	= 5 points

- Les points de pénalité sont indépendants des points marqués.
- Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.

- Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de match.

Jeunes Officiels

Le Jeune Coach :

Le Jeune Coach certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il doit être identifié par un brassard orange. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.

Si le Jeune Coach est non-compétiteur, alors il se rajoute à la composition d'équipe. Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur.

Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité.

Seul le Jeune Coach non-compétiteur est autorisé à avoir accès à l'aire de jeu. Il ne peut communiquer avec les joueurs que lors des changements de côtés. Cela implique de fait qu'aucun adulte n'est autorisé à être présent dans l'aire de jeu. L'adulte accompagnateur ne peut communiquer avec les joueurs et le Jeune Coach qu'entre les sets.

Annexe 1

Associations sportives classées dans les 4 premiers du Championnat de France Open 2023, têtes de séries en 2024 si qualifiées

Lycées Garçons :

1/ AS 14709 – Lycée polyvalent privé Saint-Joseph – Sète (Académie de Montpellier)
2/ AS 04507 – Lycée polyvalent Georges Leygues – Louis Couffignal (Académie de Bordeaux)
3/ AS 26765 – Lycée polyvalent de L'Hautil – Jouy-le-Moutier (Académie de Versailles)
4/ AS 11480 - Lycée Jean Bart – Dunkerque (Académie de Lille)

Lycées Filles :

1/ AS 17124 – Lycée Simone Veil – Valbonne (Académie de Nice)
2/ AS 25423 – Lycée polyvalent Raymond Naves – Toulouse (Académie de Toulouse)
3/ AS 03007 – Lycée Victor Hugo – Besançon (Académie de Besançon)
4/ AS 15077 – Lycée polyvalent Jean Zay – Jarny (Académie de Nancy-Metz)

Annexe 2

Associations sportives n'ayant pas assisté au protocole en 2023 et n'étant pas autorisées à participer au Championnat de France 2024

NÉANT

Annexe 3

Associations sportives ayant fait forfait dans les dix jours précédant le Championnat de France 2023 et n'étant pas autorisées à participer au Championnat de France 2024

NÉANT

UNSS

Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

MAIF

mgen
GROUPE VYV